



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 71278

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité d'une titularisation et de l'intégration des jeunes-docteurs, agents de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans les IUFM. En effet, forts de leurs trois années d'expérience et d'un très haut niveau de formation, les jeunes-docteurs en IUFM demandent la reconnaissance des nouveaux métiers qu'ils ont forgés par l'intégration dans le service public de l'éducation nationale soit en tant que maîtres de conférence, soit en tant qu'ingénieurs de recherche. Ces soixante jeunes représentent un fort potentiel. Il lui demande donc quelle mesure il compte prendre pour pérenniser ces métiers utiles à la mission de service public de son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71278

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 décembre 2001, page 7489